

Depuis décembre 2024, un front épidémique de rage du raton laveur a atteint le Québec. Plusieurs ratons laveurs rabiques ont été retrouvés dans le sud-est de la Montérégie et le sud-ouest de l'Estrie, autour de la Baie Missisquoi et de Venise-en-Québec. La situation évolue rapidement <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/sante-animale/maladies-animales/liste-maladies-animales/rage-chez-les-animaux>. Une partie importante de la Montérégie et de l'Estrie sont maintenant considérées à risque élevé de rage terrestre.

Différentes opérations de vaccination des animaux sauvages sont prévues à nouveau cette année dans le sud du Québec. (voir <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/sante-animale/maladies-animales/liste-maladies-animales/rage-chez-les-animaux/operations-de-surveillance-de-la-rage-du-raton-laveur#c38094>)

## VÉRIFIER LES MODIFICATIONS DES NIVEAUX DE RISQUE DE RAGE ANIMALE DU SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

- Comme le front épidémique de rage évolue rapidement, il est essentiel de consulter, à chaque nouvelle exposition, la carte interactive ou le tableau du risque de présence de rage du secteur géographique d'où provient l'animal mordeur, et ce, pour toutes les municipalités du Québec (voir <https://www.inspq.qc.ca/zoonoses/rage>)
  - Cette carte est mise à jour régulièrement par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).
- Rappelons que toutes les municipalités du Nunavik, des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nord-du-Québec demeurent à risque élevé, de même que certaines municipalités de la Côte-Nord et de l'Estrie.

## PROCÉDER AUX PRÉLÈVEMENTS ET AUX ANALYSES DE LABORATOIRE APPROPRIÉS

- Partout au Québec, une exposition significative à un mammifère sauvage, incluant la chauve-souris, pose un risque de rage.
- Considérer le niveau de risque du secteur géographique lorsqu'approprié selon l'Outil d'aide à la décision (<https://www.msss.gouv.qc.ca/aide-decision-app/accueil.php?situation=Rage>)
  - Cet outil considère le niveau de risque du secteur géographique lorsqu'il y a une exposition significative à un gros rongeur sauvage (ex. marmotte, porc-épic), un lagomorphe sauvage (ex. lièvre, lapin sauvage) ou lors de certaines situations d'expositions à un mammifère domestique (ex. chien, chat, furet, bovin). Il considère également le niveau de risque du secteur dans certaines situations où une analyse de carcasse animale est demandée.

## ÉVALUER LE RISQUE DE TRANSMISSION DE LA RAGE CHEZ LA PERSONNE EXPOSÉE

- Évaluer le risque selon l'exposition significative, l'espèce, l'état de santé et le comportement de l'animal impliqué.
- Utiliser l'outil d'aide à la décision (<https://www.msss.gouv.qc.ca/aide-decision-app/accueil.php?situation=Rage>) **pour la gestion des expositions à risque de rage** chez vos patients, incluant **les indications de prophylaxie post-exposition**.
- Contacter la DSPu en cas de doute sur l'évaluation du risque ou la conduite à tenir ainsi que pour demander l'analyse d'un mammifère sauvage lorsque disponible. Pour ce faire, composer le 1-800-265-6213.

## CONSULTER LES OUTILS CLINIQUES ET RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

- Algorithme d'aide à la décision pour la PPE contre la rage ([Rage : vaccin contre la rage - Vaccins - Professionnels de la santé - MSSS](#)), vaccin et immunoglobulines antirabiques, vaccin tétanos – PIQ;
- Extranet Montérégie: <https://extranet.santemonteregie.qc.ca/dspu/maladies-infectieuses/pci-communaute/#zoonoses>
- MSSS RAGE – professionnels : <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/zoonoses/rage/documentation/>
- Gouvernement du Québec - population : Québec.ca  
RAGE humains : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/rage-chez-humain>.  
Rage animaux : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/sante-animale/maladies-animales/liste-maladies-animales/rage-chez-les-animaux>  
Rage ratons laveurs : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/sante-animale/maladies-animales/liste-maladies-animales/rage-chez-les-animaux/operations-de-surveillance-de-la-rage-du-raton-laveur>
- Operations de vaccinations de la faune par le MELCCFP page Québec.ca : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/sante-animale/maladies-animales/liste-maladies-animales/rage-chez-les-animaux/operations-de-surveillance-de-la-rage-du-raton-laveur#c270556>

### POUR DÉCLARER UN CAS À LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

Par télécopieur : Transmettre le formulaire de déclaration AS-770 au 450-928-3023.

S'il s'agit d'une urgence, par téléphone : 1-800-265-6213.

**Ces numéros sont réservés aux professionnels de la santé et ne doivent pas être divulgués au public.**